

B 87680

SE. du 1

Classe dont l'homme fait partie
de laquelle il doit marcher
après les années de service qu'il
a accomplies.

CLASSE 1913.

Lacaud.

TROUPES COLONIALES.

LIVRET INDIVIDUEL
D'HOMME DE TROUPE.

DÉSIGNATION DES CORPS.

NOMBRES
MATHÉMATIQUES.

1er régiment d'infanterie coloniale 411

Voir le fascicule de distribution en tête du livret.

Colonel — Troupes coloniales.

DATES DES PASSAGES ET DE LA LIBÉRATION.

Le Commandant du bureau de recrutement certifie que
le sieur devra

passer dans la réserve de l'armée active.	passer dans l'armée territoriale.	passer dans la réserve de l'armée territoriale.	être libéré du service militaire.
15 X 6 1914	1 8 1914	1 8 1914	15 X 6 1914

A Roanne 1^{er} Décembre 1914

Le Commandant du bureau de recrutement,

DATES MODIFIÉES PAR SUITE DE DÉDUCTION SUR LA DURÉE DES SERVICES.

Signature des autorités qui ont opéré les modifications

Envoyé en congé le 19

Décision (1) du 19
....., le 19

Pour le Président du Conseil d'administration :

Le Major délégué,

En temps de guerre, les passages et la libération n'ont lieu qu'après l'arrivée de la classe destinée à remplacer celle à laquelle appartient l'homme. Cette disposition est exceptionnellement applicable, dès le temps de paix, aux hommes servant aux colonies (art. 33 de la loi du 21 mars 1905).

(1) Ministérielle ou préfectorale.

DEGRÉ D'INSTRUCTION (***)

1° A l'arrivée au corps.

2° Au moment de l'envoi en congé
ou du passage dans la réserve.

ÉCOLES RÉGIMENTAIRES.

Au cours préparatoire { du 1^{er} degré, le
du 2^e degré, le

GYMNASE.

NATATION.

A l'arrivée au corps (1)

Au moment du passage dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active..... (1)

(***) Ne sait ni lire ni écrire — ou sait lire seulement — ou sait lire et écrire. — Indiquer les certificats d'études, brevets ou diplômes universitaires.

(1) Très bon nageur — nageur ordinaire — nage un peu — ne sait pas nager.

CAMPAGNES.

NOMBRE.

Francis Menard { du 16^{re} 1914 }
 { au 2^e avril (inclus) 1914 }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }

A reporter.....

CAMPAGNES. (Suite.)

NOMBRE.

Report.....

{ du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }
 { du 19..... }
 { au (inclus) 19..... }

TOTAL des campagnes.....

BLESSURES.

Blessé le 16 juillet 1916. Boi de la Garenne (propre)
éclat d'obus aux reins

ACTIONS D'ÉCLAT ET CITATIONS.

DÉCORATIONS.

M^{5e} 2161 : Classe 1915

Nom et prénoms :

Faccand Benoit

Classé dans le service auxiliaire par la
Commission de réforme des Rhone

le 11 mai 1916 (1^{er} examen)

LE COMMANDANT DU DÉPOT,

Dullig

Classé ou maintenu dans le service auxi-
liaire par la Commission spéciale de réforme
des Rhone (B.C.)

le 28 septembre 1916 (2^e examen)

LE COMMANDANT D.

Le Capitaine Adjoint PERRE



Fiche matriculaire créée le 6 AOÛT 1921
Fiche d'affectation créée le 1 JUIN 1921

BON POUR CERTIFICAT PROVISOIRE n° 6828
délivré le 27.8.1928 par Raut Roanne
Révisé le 29.12.44 par N.S. Chennouet et

Nom :

Lacau

adresse n° 15 allée

Número matricule
du recrutement :

1643

Prénoms :

Benoit

Surnoms :

CC=6828

Classe
de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 21 novembre 1893, à Saint Léon, canton
de Jaligny, département de l'Allier, résidant
à St Léon, canton de Jaligny, département
de l'Allier, profession de ~~cultivateur~~ aide-maître
fils de Pacaud Marie et d " " domiciliés
à St Léon, canton de Jaligny, département de l'Allier

SIGNALEMENT.

Cheveux châtain clair, Yeux gris clair
Front couvert, Nez mouffé
Visage rond, Renseignements physiologiques
complémentaires :
Taille : 1 mètre 61 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :

DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Dijonné en 1913. Classé Service Armé en 1914.
Incorporé au 5^e Régiment d'Infanterie Coloniale
le 16.12.1914. Aux Armées le 5.5.1915.
Blessé le 11.4.1915 évacué. Classé Service
Auxiliaire par la Commission de Réforme du
Rhône du 11.5.1915. Aux Armées le 25.1.1917.
Remobilisé le 2.11.1919. Certificat de Bonne
Conduite " Accordé ". Classé sans Affectation
le 2.9.1939. Rappelé à l'activité à la 219^e
Compagnie d'Ouvriers de Renforcement à l'Atelier
de Construction de Roanne le 19.10.1939. Passé
au Dépôt de Cavalerie n° 13 le 28.2.1940.
Remobilisé à compter du 25.6.1940 (N.M. n° 133926
PM/4/13 du 9.9.1950) Dégagé d'obligations
militaires le 1.6.1943.

Degré d'instruction :

3

CORPS D'AFFECTATION.

NUMÉROS

au
contrôle
spécial.

MATRICULE
ou au
répertoire.

5^e Rég^t. d'infant^e colon

9161

Armée
active.

29^e reg^t d'infanterie

14129

Armée
territoriale
et sa réserve.

18^e Rég^t d'Infanterie

121. Reg^t Infanterie

Sans affectation

Affecté Spécial-

Sans Affectation

Atelier Construction de Roanne

Dépôt de Cavalerie 13.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.

Communes.

Subdivisions de région

D. DOMICILE.
R. RÉSIDENCE.

18 Mars 1940

Sorbière

Roanne R

CAMPAGNES

Intérieur CS du 16.12.1914 au 1.5.1915
Aux Armées CD du 5.5.1915 au 13.4.1915 % gal. de chef
Intérieur Rdey CD du 11.4.1915 au 13.4.1915
Intérieur CS du 11.4.1915 au 25.1.1917
Aux Armées CD du 25.1.1917 au 11.11.1918 % gal. de chef
Aux Armées CS du 11.11.1918 au 1.11.1919 % gal. de chef
Intérieur CS du 28.2.1940 au 15.6.1940
Zone des Armées CD du 16.6.1940 au 25.6.1940

BLESSURES

Blessé le 11.4.1915 à La Grive, aux reins par éclat d'obus.

ÉPOQUE

A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

DATE

de
LA LIBÉRATION
du
service militaire.

la réserve
de
l'armée active.

l'armée
territoriale.

la réserve
de l'ar-
mée territoriale.

1-Sept.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font
l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, ois. etc.).

ES-Interressé le 8-9-54

CERTIFICAT PROVISOIRE n° 6828
 15.12.38 par Roux Roanne
 2.44 par N.S. Clement et
 Numéro matricule du recrutement : **1643**
 Classe de mobilisation :

SIGNALEMENT.
 Cheveux *châtain clair*, Yeux *gris clair*
 Front *couvert*, Nez *maigre*
 Visage *ronde*, Renseignements physiologiques complémentaires :
 Taille : 1 mètre *61* centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
 Marques particulières :

Degré d'instruction : *3*

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
<i>5^e Rég. d'infanterie colon</i>		<i>9161</i>
<i>29^e rég. d'infanterie</i>		<i>1643</i>
<i>98^e Rég. d'Infanterie</i>		
<i>121^e Rég. Infanterie</i>		
<i>Sans affectation</i>		
<i>Affecté spécial -</i>		
<i>Sans affectation</i>		
<i>Atelier Construction de Roanne</i>		
<i>Dépôt de Cavalerie 13.</i>		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.
Dates.	Communes.	Subdivisions de région	
<i>18 Mars 1935</i>	<i>Serbier</i>	<i>Roanne R</i>	

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
<i>1-Sept. 1935</i>			

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).
ES-Interpellé le 8-9-51

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 Inscrit sous le n° *84* de la liste du canton de *Jaligny*
 Classé dans la *5^e* partie de la liste en 19*13*.
classé dans la 5^e partie de la liste en 1914 : « faiblesse »
 Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en 1914.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 Incorporé à compter du *16* décembre 1914
 arrivé au corps le *16* décembre 1914 et soldat de 3^e classe
 le dit jour. Classé service auxiliaire par la
 Commission de Réforme du Rhône du *11* Mai 1916
 pour blessure de guerre "fracture omoplate gauche"
 Maintenu service auxiliaire par la Commission
 de Réforme du Rhône central du *28* Septembre 1916
 avec certificat n° *359*
 Passé au *29^e* Régiment d'infanterie le *30* Janvier
1917.

Certificat de bonne conduite « accordé ».
Seraient au 1^{er} état demandé à l'état 39
 Envoyé en congé illimité de démobilisation le *2* Avril 1919
 par le *121^e* Régiment d'infanterie *387* (Roanne) se retire à
Lezy (Allier)

Maintenu service auxiliaire, proposé pour pension
 temporaire avec évaluation de l'invalidité à *15%*
 par la commission de réforme de Roanne du
29 Avril 1925 : "Vaste cicatrice de l'omoplate
 gauche." Mis en suris St app. aux mines
 de Bert et Montcombroux (état du *18* novembre
1925)
 Passé au *121^e* Régiment d'infanterie le *11* 1924

Maintenu service auxiliaire, par la commission de
 Roanne du *28* juillet 1926 pour : vaste cicatrice
 de l'omoplate gauche.

Classé dans la position "Sans Affectation" le
 Classé affecté spécial comme captivité à la G.
 des Mts de Bert et de Montcombroux (2^e du g.
 comme le *18* CA du *25* S. 29)
 Rayé de l'affectation spéciale le *18* février 1935 et classé "Sans Affectation" le dit jour
 Rappelé à l'activité à l'Atelier de Construction de
 Roanne le *19* octobre 1939
 Arrivé au corps le *19* octobre 1939.
 Affecté à la *29^e* Co de Renforcement
 Passé au Dépôt de Cavalerie 13 le *28* février 1940

